

Procès-Verbal de l'AGO du VBC le Vendredi 28 Juin 2024

Le club compte 266 membres, dont 142 sont présents ou représentés. Le quorum est donc atteint.

Nicole LECARPENTIER, présidente du Venoix Bridge Club déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte à 17h30.

1) Approbation du procès-verbal de l'AGO du 16 juin 2023.

Résolution N°1 : Le PV de l'AGO du Venoix Bridge-Club tenue le 16 juin 2023 est approuvé à la majorité (une abstention).

2) Rapport moral de l'exercice 2023/2024 lu par Nicole LECARPENTIER:

« Bonjour à toutes et tous,

Je vous remercie de votre présence ce soir pour notre Assemblée Générale Annuelle, et particulièrement Mme Etienne CHOQUETTE présidente du Comité de Bridge de Basse-Normandie.

En premier lieu, ayons une pensée pour les personnes disparues cette année : en premier lieu Hubert MARTEL décédé cette année brutalement, Jacqueline HERVY qui était en EPHAD depuis quelques temps mais qui a été longtemps derrière notre bar, Claude-Pierre ZEPPEA et très récemment Bernard SAMZUN. N'oublions pas celles et ceux que la maladie empêche d'être parmi nous.

L'effectif du club est stable depuis l'année dernière, . Nous comptabilisons 231 licenciés et 35 sympathisants.

L'ensemble des tournois de régularité totalise 2 322 tables soit, en moyenne 9 les mardis, 15 les mercredis et 20 les vendredis. C'est une moyenne sur l'année y compris juillet et août où la fréquentation est plus faible.

Vous avez été nombreux à participer aux compétitions et certains d'entre vous ont particulièrement brillé, mais je laisserai Elisabeth ROUSSEAU vous faire le rapport sportif.

Sollicités par le Comité de Bridge, nous accueillons de nombreuses compétitions fédérales et des finales de ligue. Pour recevoir ces compétitions dans de bonnes conditions, nous avons besoin de vous. Comme chaque année, il y aura un tableau affiché, et vous pourrez vous porter volontaire selon vos disponibilités pour tenir le bar. On n'a jamais assez de volontaires.

Cette année nous avons organisé avec le concours du comité deux dimanches des amis au cours desquels nous avons eu le plaisir d'accueillir des joueurs de Cabourg et Ouistreham. Nous pensons renouveler l'opération l'année prochaine ainsi que le tournoi de Noël et j'espère d'autres animations.

Nous vous invitons à venir nombreux le mardi 30 juillet pour une journée VBC en vacances, pour ceux qui ne partent pas, bien sûr. Le matin une marche suivie d'un déjeuner pris en commun, chacun apportant quelque chose, ensuite le tournoi puis un apéritif offert par le club.

Cet été, il sera proposé d'ouvrir le club certains dimanches pour des parties libres (sans arbitre). Vous serez avisés des dates.

Depuis le mois d'octobre 2023, à l'initiative de Marie-Paule CHICHERY, Marie-Christine DA ROLD et Jacqueline OUDET, il a été installé une bibliothèque partagée qui a trouvée son public. Elle est juste là, dans l'entrée principale. En dessous, quelques étagères sont consacrées aux objets trouvés. Pensez à regarder si vous avez perdu quelque chose.

Réalbridge, après quelques mois d'essai, n'a pas eu le succès escompté. Cela mobilise inutilement un arbitre chaque semaine. Nous avons donc renoncé à l'organiser désormais.

Cette année, sous la houlette de Jacqueline aidée d'Alain LECAILLON, Dominique MONCOMBLE et Laurence VERDON, nous avons eu le plaisir d'accueillir des enfants pour des stages de bridge.

Les jeunes étaient ravis. Nous envisageons de reconduire cette action l'an prochain. Je remercie nos quatre animateurs pour le temps passé qui représentait une quinzaine de matinées.

C'est aussi l'occasion de remercier ceux qui par leur action contribuent au bon fonctionnement du club.

A commencer par nos arbitres : merci à Elisabeth, Etienne, Jean-Paul, Laurence et Robert sans qui rien ne pourrait se faire. Merci également à Bernard et Vincent qui nous dépannent, parfois.

Merci aux professeurs, Cyrille, Etienne, Hélène et Robert qui font vivre l'école de bridge avec le dynamisme qu'on leur connaît. Merci à Michel HOSTEING pour la comptabilité, à Alain FOUQUET pour le contrôle. Merci aux adhérents qui sont venus tenir le bar pendant les compétitions. J'espère vous retrouver la saison prochaine avec l'aide de nouveaux volontaires. C'est une expérience enrichissante.

Maintenant, je vais faire un appel : les gens qui seront appelés seront priés de se lever et de venir me voir, s'il vous plaît.

Merci à Joseph GRANROQUES pour la tenue du site et pour tout le travail qu'il fait pour le club : les badges, les affiches, les invitations, tout nous mettre sur le site. C'était vraiment super! (remise d'une bouteille de champagne cuvée des 50ans).

Jean-Marc BACCHETTI : c'est notre bricoleur « maison ». Il nous fait tout, l'électricité... On tient à le remercier aussi (remise d'une bouteille de champagne cuvée des 50ans).

Merci à Anne RYON et Yvon QUEVET : Ils ont nettoyé toutes les chaises du club. Ils boiront à notre santé (remise d'une bouteille de champagne cuvée des 50ans).

Merci à notre trésorière Hélène KUCAL qui a fait ce travail monstrueux pendant 13ans. Elle se représente au conseil d'administration mais cède sa place de trésorière (remise d'une composition de deux orchidées blanches).

Merci à Jacqueline OUDET pour son aide précieuse et son dévouement. Il y en a pas beaucoup qui aurait fait ce qu'elle a fait quand il y a eu des incidents dans les toilettes, et c'est arrivé deux fois (remise d'une sauge arbustive pour son jardin).

Merci à Robert qui a oeuvré pendant de nombreuses années au sein du conseil d'administration et qui a choisi de ne pas se représenter. Il restera arbitre et s'occupera de l'arbitrage et encore plein de choses chez nous, tout en n'étant pas dans le conseil d'administration (remise d'une très bonne bouteille de Whisky).

Comme vous le savez, mon mandat d'administrateur court jusqu'à 2025, et je vais l'honorer. En revanche, le ou la présidente étant élue pour un an, je ne vais pas me représenter pour des raisons personnelles. Je vous remercie pour votre écoute (remise d'une composition de deux orchidées oranges).

Résolution N°2 : Le rapport moral de la présidente pour la saison 2023/2024 est approuvé à l'unanimité.

3) Rapport financier et rapport du contrôleur et approbation des comptes arrêtés au 30 avril 2024:

Les comptes ont été faits avec une grande sincérité.

Des papiers avec plus d'explications sur les comptes vont vous être distribués ainsi que leur synthèse.

Hélène nous donne quelques explications supplémentaires.

Les comptes font ressortir un résultat positif de 9138€.

La situation est saine.

Le rapport de monsieur Alain FOUQUET vérificateur aux comptes est lu et joint en annexe.

Résolution N°3 : Le compte d'exploitation de l'association pour l'exercice 2023/2024 faisant ressortir un résultat positif de 9138€ est approuvé à l'unanimité.

Résolution N°4 : Le résultat positif de l'exercice 2023/2024, d'un montant de 9138€ est affecté au fonds de réserve statutaire.
Résolution adoptée à l'unanimité.

Résolution N°5 : Quitus est donné à Mme Nicole LECARPENTIER, présidente et à Mme Hélène KUCAL, trésorière, pour leur gestion de l'association pendant l'exercice 2023/2024.

Résolution adoptée à l'unanimité.

4) Nomination du contrôleur aux comptes pour l'exercice 2024/2025 :

Résolution N°6 : Monsieur Alain FOUQUET est reconduit comme contrôleur des comptes pour l'association pour l'exercice 2024/2025.
Résolution adoptée à l'unanimité.

5) Augmentation du tarif des tournois :

Proposition d'une augmentation de la bande de 5 tickets à 22€ au lieu de 20€ et 4,50€ en individuel et 6,50€ pour les non-adhérents.

Résolution N°7 : A compter du 1er juillet 2024 le droit de table perçu pour les tournois de régularité joués au club est de 22€ pour les tickets vendus par bande de 5 unités et réservés aux membres de l'association, de 4,50€ pour le droit de table individuel des adhérents et de 6,50€ pour les non adhérents.

Résolution adoptée à la majorité (un vote contre et deux abstentions).

6) Adoption du budget prévisionnel 2024/2025 :

Le budget qui a été présenté dans les documents joints à la convocation a été établi sur la base d'un nombre d'adhérents et d'une activité comparables à ceux de l'exercice précédent, avec application des nouveaux tarifs de tournoi dont l'augmentation vient d'être soumise au vote. Il fait apparaître un résultat net positif de 1250€.

Résolution N°8 : L'assemblée adopte le budget prévisionnel de l'exercice 2024/2025 à hauteur de 57.100€ en recettes et 55.850€ en dépenses à l'unanimité.

7) Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration et remplacement d'une administratrice démissionnaire par vote à bulletins secrets :

Les membres sortants sont Hélène KUCAL, Jacqueline OUDET, Robert CHOQUETTE et Pierre LAJOYE. Ces deux derniers ont déclaré ne pas se représenter.

D'autre part, Monique RABUTEAU a présenté sa démission lors du dernier conseil d'administration tenu le vendredi 31 mai 2024.

Les nouvelles candidatures sont Jean-Marc BACCHETTI, Christine BOULENT, Patrice MARIE et Danielle RUFA.

Chacun et chacune se présente et donne ses objectifs, puis nous procédons au vote à bulletins secrets. Des papiers avec les noms ont été distribués à cet effet.

Résolution N°9 : Résultat des votes :

142 votants adhérents ou représentés. Il y a eu 141 bulletins et aucun nul.

Jacqueline OUDET a eu 133 voix, Jean-Marc BACCHETTI 130 voix, Hélène KUCAL 125 voix, Patrice MARIE 119 voix, Danielle RUFA 85 voix, Christine BOULENT 79 voix.

Finale Danielle RUFA présentant immédiatement sa démission, les membres élus au conseil d'administration du Venoix Bridge Club sont : Jacqueline OUDET, Jean-Marc BACCHETTI, Hélène KUCAL, Patrice MARIE et Christine BOULENT.

8) Rapport sportif par Elisabeth ROUSSEAU:

« Bonjour à tous,

C'est la première année que nous jouons avec un indice de compétition et un indice de valeur séparés.

Les additions sont devenues difficiles dans les quadrettes, surtout pour l'Interclub.

Je rappelle que pour les Interclubs, c'est le club de Venoix qui paie les inscriptions, et dispose d'un nombre limité de places par division.

Chaque équipe est composée de six joueurs pour éviter au club de perdre une place en cas de désistement.

Bravo à tous pour votre motivation et vos participations à toutes ces compétitions.

Il y a eu 160 paires inscrites. 48 sont allées en Finale de Ligue et 5 en Finale Nationale avec des résultats divers.
Il y a eu 89 quadrettes inscrites. Trente quadrettes sont allées en Finale de Ligue.

Les équipes d'Interclubs sont organisées par divisions.

C'est le club qui paye les inscriptions et dispose d'un nombre limité de places par division.

En D1 deux équipes étaient engagées et sont 3ème et 7ème en finale de Comité.

En D2, il y avait 3 équipes : elles sont 6ème, 7ème et 11ème aux sélections et 7ème, 9ème et 10ème en Finale de Comité. Pas de montée, pas de descente. L'équipe de Nicole Lecarpentier va en Finale de Ligue.

En D3, il y avait 3 équipes : 2 se maintiennent et une descend.

En D4, il y avait 4 équipes : 1 équipe monte et les autres se maintiennent.

Par contre en D5 : 2 équipes étaient engagées. Elles ont été 2ème et 5ème en finale de Comité. L'équipe 2ème monte en D4.

En Dames par 4, l'équipe d'Etienne CHOQUETTE et celle de Sylvie DEMERCASTEL vont en Finale Nationale ce week-end.

En finale Nationale de la Coupe des clubs : 13 paires ont été qualifiées. L'équipe ROQUILLY est 102ème, RAULT/DESGRANGES 110ème, LECARPENTIER/CABALLERO 117ème.

A la Finale 1234, il y avait 20 équipes dont 5 où des bridgeurs du VBC étaient concernés. L'équipe PASTOR a été première avec des joueurs du Venoix Bridge Club.

En Coupe de France, l'équipe LECOQ a été 2ème en Finale de Zone avec Jean-Pierre RAULT.

Un grand bravo à tous les premiers comme les derniers pour avoir participé à toutes ces compétitions et représenté le Venoix Bridge Club.»

9) Organisation d'un championnat 1234 interne :

Le Conseil d'Administration propose de réorganiser un championnat 1234 interne. Le numéro 1 jouera avec le 2, le 3 et le 4. Tout le monde jouera avec toute le monde.

Cela serait étalé sur plusieurs soirées dans la saison, et précédé ou suivi d'un buffet.

Ce serait une opportunité de partage et de convivialité entre joueurs de tous niveaux que le bridge ne réunit pas suffisamment autour des mêmes tables.

Résolution N°10 : l'organisation d'un championnat 1234 interne est *adoptée à l'unanimité*.

10) Questions diverses :

Jacqueline OUDET signale la Fête des Associations d'Hérouville Saint-Clair le dimanche 8 septembre 2024. Nous aurons besoins de bridgeurs pour animer notre stand. Vous pouvez vous faire connaître dès maintenant si vous êtes disponibles.

Une journée des initiateurs sera organisée le jeudi 12 septembre 2024. Elle sera ouverte également à ceux qui n'ont pas encore suivi la demi-journée de formation.

Nous avons besoin de bénévoles pour démonter le barnum lundi matin, 1er juillet à partir de 10h. Merci à tous ceux qui sont venus aider au montage.

Nous sommes invités à partager un verre et un buffet.

La séance est levée à 19h.

Nicole LECARPENTIER, présidente.

Jacqueline OUDET, secrétaire.